

# NELSON MANDELA LIBRE!

## COMITE FRANÇAIS

c/o A.N.C. 28, rue des Petites Ecuries 75010 Paris  
tél. 42.46.65.22 - Télécp - Fax 45.23.27.96 - Téléx 290 592

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MAI 1990

#### Présents :

LCR	COLLECTIF AFRIQUE AUSTRALE	CAAIRENAULT	CEDETIM
FETAF	CDLDM	SNES	CCTF
SOS RACISM	FSGT	PIONNIERS DE FRANCE	UNEF
MRAP	GRS	MJCF	CGT
COFENCA	UFF	RCPA	AFASPA
	SGEN-CFDT		MJS

#### Excusés :

OIM	CADETS DE LA RATP
-----	-------------------

#### Ordre du jour :

- 1 - Compte rendu de la manifestation du 10 mai 1990
- 2 - L'invitation faite à Nelson MANDELA
- 3 - L'avenir du Comité

#### I - La visite de Nelson MANDELA en France

Solly SMITH nous a donné les informations suivantes :

NELSON MANDELA sera reçu en tant homme d'Etat. Les grandes lignes de son programme sont les suivantes :

Mercredi 6 juin 90 : 19 h 30 arrivée à la place du Trocadéro

Jeudi 7 juin 90 : Réception organisée en son honneur à l'UNESCO à 18h30

Vendredi 8 juin 90 : Conférence de Presse à 15 H 30

Nelson MANDELA restera en France jusqu'au 10 mai 1990 mais son programme sera clos le 8 Mai après la conférence de Presse.

Les propositions suivantes ont été faites :

- Pour le mercredi 6 juin

Le comité Nelson Mandela libre se propose d'organiser un rassemblement pour saluer NELSON MANDELA à son arrivée à la place du Trocadéro  
Un texte d'appel à cette manifestation a été adopté.

- Pour le jeudi 7 juin

Le comité Nelson Mandela suggère d'être associé à la réception qui aura lieu à l'UNESCO.  
Des représentants du Comité se rendront avec SALLY SMITH à l'Unesco pour discuter de cette proposition.

- Pour le samedi 9 juin

Deux propositions ont été faites :

-/ Un représentant du Collectif CA SUFFAT COMME CI est venu proposer au Comité NELSON MANDELA LIBRE de s'associer à la manifestation qu'ils organisent le 9 juin pour l'annulation de la dette du Tiers Monde

-/ Sos-racisme quant à lui, propose que le concert qu'ils organisent le même jour soit transformé en un concert en l'honneur de Nelson Mandela.

Ces deux propositions n'ont pas été retenues car Solly SMITH a indiqué que le programme de NELSON MANDELA est complètement clos le 8 juin. Il ne sera donc pas possible pour lui d'être présent à des manifestations qui ont lieu les 9 et 10 juin 1990.

## II - L'avenir du COMITE NELSON MANDELA LIBRE

Pours SALLY SMITH, le Comité a été créé pour accueillir la libération de Nelson Mandela car tous ceux qui font partie de ce Comité soutiennent les idéaux pour lesquels se bat Nelson Mandela.

Ces idéaux ne sont pas encore atteints. Aussi, si on mettait fin aux activités de ce Comité, ce serait alors arrêter de soutenir Nelson Mandela.

La discussion qui a suivi a fait ressortir les interrogations suivantes de la part des membres du Comité :

Sos-racisme : Cette question de l'avenir du Comité vient de faire qu'il semblerait que le Comité International de Londres ait demandé aux Comités Nationaux de se dissoudre

SALLY SMITH : Je ne suis pas au courant de cela

AFASPA : (qui avait été envoyé par le Comité à la dernière rencontre avec le Comité International) Le comité International a demandé aux Comités Nationaux de continuer leurs actions jusqu'à ce que l'apartheid soit démantelé.

MAA : Quels sont les objectifs du Comité ?

AFASPA : Lors de la rencontre avec le Comité International, il a été suggéré d'une part de s'orienter vers une structure d'aide concrète pour la restructuration de l'ANC à l'intérieur de l'Afrique du Sud, donc une aide matérielle et d'autre part de maintenir la pression sur les différents gouvernements

RNCA : Le Comité Nelson Mandela Libre n'occulte en rien le travail des organisations. Or il peut arriver que nous ayons besoin de cette structure pour nous adresser à l'ensemble des forces anti apartheid en France.

MAA : L'existence de ce comité posent beaucoup de problèmes. Il faut par exemple se demander pourquoi beaucoup d'églises ne sont pas membres du Comité Nelson Mandela Libre. D'autre part, beaucoup d'organisations membres du Comité ne viennent pas au réunion parce qu'ils ne sont pas d'accord avec le fonctionnement de celui-ci. Par exemple il n'y avait pas beaucoup de monde le 10 mai dernier devant l'ambassade de l'Afrique du Sud pour manifester contre la venue de de Klerk.

RNCA : Concernant ce dernier point, il faut savoir que certaines organisations ont attendu, avant de se mobiliser, de recevoir le 9 mai un courrier du Mouvement Anti Apartheid de Londres qui leur demandait de s'opposer à cette visite

SGEN-CFDT : Il existe un problème de clarification des objectifs de ce comité. Peut ^etre faudrait il appeler le Comité autrement

SOS-Racisme : Un collectif qui réunit toutes les organisations anti-apartheid est utile. Le nom n'a pas d'importance. Mais le mode de fonctionnement devrait permettre à toutes les sensibilités de s'exprimer. Il faut donc que le Comité fonctionne mieux.

AFASPA : Il faut aussi que les organisations membres du comité appellent celle que ne le sont pas encore à joindre le Comité. Concernant le fonctionnement du comité, aucune décision n'a poussé les gens au pied du mur. On a des réunions du Comité de travail régulièrement bien que ce soit parfois avec des dates qui changent. Peut être devrait on réfléchir à une forme de tenir nos réunions.

Mais il y a un avantage à maintenir ce comité car c'est la première fois qu'en France nous avons pu mettre sur pied une telle structure.

UNE R2UNION DU COMITE DE TRAVAIL EST PREVUE LE LUNDI 28 MAI A 18 H AU BUREAU DE L'ANC.

L'ordre du jour sera l'organisation "technique" du rassemblement place du Trocadéro pour accueillir Nelson Mandela et de la réception à l'UNESCO

# NELSON MANDELA LIBRE!

## COMITE FRANÇAIS

c/o A.N.C. 28, rue des Petites Ecuries 75010 Paris  
tél. 42.46.65.22 - Télécop - Fax 45.23.27.96 - Téléx 290 592

Paris, le 27 avril 1990

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25/04/90

<u>Présents :</u>	RNCA	ANC	FETAF	CAA
	CAA RENAULT	AFASPA	MJC	PCF
	MRAP	COFENCA	MAA	UFF
	LDH	CGT	MNH	

Excusé : JOC

#### Ordre du jour :

- 1 - adoption du projet de communiqué à propos de la venue de de Klerk en France
- 2 - Discussion à propos de l'invitation adressée à Nelson Mandela
- 3 - Compte rendu de la rencontre à Londres avec le Comité International
- 4 - Divers

#### I - A propos de la venue de de Klerk

1 - Le communiqué qui avait été envoyé à l'ensemble des organisations a été adopté. Vous en trouverez ci-joint une copie.

2 - Le comité a décidé d'organiser une manifestation de protestation le 10 mai prochain, jour prévue de l'arrivée de Klerk. Cette manifestation partira de l'ambassade de l'Afrique du Sud vers le Grand Palais et l'Elysée. Le comité appelle toutes les organisations adhérentes de se mobiliser pour cette initiative afin qu'elle soit la plus réussie possible. Nous vous demandons aussi de nous faire parvenir toutes les déclarations qui seront faites dans ce sens.

Le Comité de travail doit se réunir pour définir toutes les modalités techniques concernant la manifestation et vous tiendra informés.

#### II - A propos de l'invitation faite à Nelson MANDELA

D'après les informations données par Solly SMITH, Nelson Mandela a été invité à se rendre en France par le gouvernement.

En réponse à l'appel de "The Nelson Mandela International Reception Committee"

Solly SMITH a donc entrepris des discussions avec divers ministères et tiendra le Comité informé.

Notre Comité a pensé qu'il nous faut donc réfléchir à cette situation et voir comment s'organiser en cas de venue de Nelson Mandela.

Il a donc été décidé de renouveler l'invitation que nous avions adressée à Mandela.

### III - Le compte rendu de la réunion de Londres

Il n'a pas été possible de discuter de ce compte rendu durant cette assemblée générale. Ce point d'ordre du jour est donc reporté à une prochaine réunion. Entre temps, un compte rendu écrit vous sera adressé.

### IV - Divers

Solly SIMTH nous a fait part de deux demandes :

1 - La Hongrie et l'Afrique du Sud vont établir des relations diplomatiques et l'ANC demande aux organisations anti apartheid de réagir par rapport à celà.

2 - Solly a rappelé la déclaration de Nelson Mandela à Wembley, sur le besoin urgent et important de moyens financiers pour que l'ANC puisse ré-installer ses structures dans le pays et organiser le retour des exilés. Il a semblé au Comité qu'il était préférable que l'ANC discute avec chaque organisation à part.

### A PROPOS DE LA MANIFESTATION LES PROPOSITIONS SONT LES SUIVANTES :

Elle aura lieu le 10 MAI 1990

Elle partira de l'ambassade de l'Afrique du Sud au Grand Palais et à l'Elysée.

Le rendez vous est donné pour 18 heures devant l'Ambassade

Le cortège commencera à défiler à partir de 18H 30

# NELSON MANDELA LIBRE!

## COMITE FRANÇAIS

c/o A.N.C. 28, rue des Petites Ecuries 75010 Paris  
tél. 42.46.65.22 - Télécp - Fax 45.23.27.96 - Téléx 290 592

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 MARS 1990

Présents : PCF AFASPA RNCA MAA CAA RENAULT  
VARIANCE NOIRE CGT COMITE Def. D et L.  
SNES CCAE UTAF

Excusés : JC

#### Ordre du Jour :

- 1 - Compte rendu de la manifestation du 20 février
- 2 - Invitation de Nelson Mandela
- 3 - Campagne en faveur des prisonniers politiques en grève de la faim
- 4 - Publication de la déclaration

#### 1 - Compte rendu de la manifestation du 20 février

Cette manifestation a réuni 3000 personnes. Ce qui est jugé léger compte tenu du nombre d'organisations que compose le Comité. Diverses causes ont été relevées expliquant cette faiblesse :

- La manifestation a démarré à 18h10 au lieu de 18h30 comme cela avait été annoncé. Ce qui fait que plusieurs personnes n'ont pas pu rejoindre le défilé.
- Des problèmes techniques importants n'ont pas pu être réglés avant l'initiative du fait que les comités techniques ne se réunissent pas. Ainsi, la cellule technique chargée du concert reposait entièrement sur Alain Gegou seul.
- Il y a en fait eu une certaine précipitation alors que l'information circulait mal au sein du comité.

#### 2 - Compte rendu de la délégation à Matignon

Après avoir pris connaissance de la déclaration du comité, le représentant du ~~Ministre~~ Ministre a indiqué qu'il partageait la position selon laquelle la libération de Nelson Mandela n'était qu'une étape devant conduire à d'autres mesures ; à savoir ; la levée de l'Etat d'urgence, la libération de tous les prisonniers politiques, un dialogue constitutionnel et un engagement à construire une société non raciale et pluraliste..

Il n'y a donc selon lui pas de raison de suspendre les sanctions maintenant. Aussi la position du 1er Ministre est de maintenir en l'Etat les sanctions mais de ne pas imposer des sanctions globales et obligatoires recommandées par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

En réponse à l'appel de "The Nelson Mandela International Reception Committee"

Sur la question des sanctions, la France restera dans le cadre de celles décidées par la Communauté Européenne.

D'autre part, le représentant du 1er Ministre a indiqué que l'Assemblée Générale des Nations Unies n'avait pas un pouvoir de décision.

Cette position de Gouvernement français n'a pas paru satisfaisante car, si c'est le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui a le pouvoir de décision et non l'Assemblée Générale, pourquoi la France qui est membre de cette dernière, maintient-elle son droit de véto au sein du Conseil de Sécurité.

La référence aux sanctions globales et obligatoires correspond à une nécessité politique pour s'adresser au gouvernement français.

Sur cette question de sanctions globales et obligatoires, il est apparu des divergences au sein du comité :

- D'une part, les membres de la délégation se sont déclarés surpris de l'attitude de SOS RACISME qui bien qu'ayant signé la déclaration du Comité, se désolidarisé de celle-ci devant le représentant du 1er Ministre.

- D'autre part, Antoine Bouillon pour le MAA a déclaré qu'il n'était pas d'accord avec le fait de demander les sanctions globales et obligatoires car, dans le premier texte du Comité International Nelson Mandela de Londres, le problème des sanctions n'est pas indiqué. De plus, toujours selon A. BOUILLOU, dans aucun texte, Nelson MANDELA ou l'ANC ne demandent aujourd'hui les sanctions globales et obligatoires car la situation bouge.

Dans le débat qui a suivi, il est apparu que l'interprétation de A. BOUILLOU n'était pas partagée.

On a rappelé, en effet que SOLLY SMITH, lors d'un meeting deux jours plus tôt à Poitiers, avait été très clair, sur la nécessité de continuer à exiger l'application des sanctions globales et obligatoires.

De plus, Nelson Mandela a, dans son premier discours, bien parlé de la nécessité d'un isolement total de l'Apartheid.

## II - Invitation de Nelson MANDELA

La lettre d'invitation à Nelson Mandela a été déjà envoyée - Voir la copie jointe -

Il est proposé que le MAA, La Rnca et le comité de travail se chargent de suivre cette affaire.

## III - Les prisonniers politiques

Il ne semble pas qu'la presse ait publié le communiqué du Comité. Il est donc urgent de trouver les moyens pour que l'information soit diffusée.

#### IV - La publication de la déclaration

Nous avons ré-écrit à toutes les personnalités et nous attendons leur réponse.

Etant donné que nous n'avons pas assez d'argent, nous enverrons cette déclaration aux journaux en espérant qu'ils voudront bien la publier. Nous demandons à tous ceux qui ont des contacts dans la presse d'insister dans ce sens.

En même temps que cette déclaration, nous publierons la liste des personnalités signataires et celle des organisations adhérentes. Nous rajouterons la mention suivante : Si les organisations ou des personnalités veulent adhérer ou être signataires, elles sont les bienvenues.

#### INFORMATION

Le Comité International de Réception de Nelson Mandela informe tous les Comités Locaux qu'il organise un concert au cours duquel Nelson Mandela prendra la parole.

Le Comité International voudrait profiter de cette occasion pour organiser une rencontre entre un membre du Comité National Exécutif de l'ANC et les représentants des Comités Locaux afin de développer les points soulevés dans le discours de Nelson MANDELA.

#### LES PRISONNIERS POLITIQUES SUSPENDENT LEUR GREVE DE LA FAIM

Le communiqué de presse suivant a été publié par les représentants légaux du Comité des grévistes le Jeudi 8 mars 1990 à 17 heures :

Plus de 300 prisonniers politiques ont entamé le 26 février dernier une grève de la faim pour exiger :

- 1 - la libération de tous les prisonniers politiques
- 2 - la reconnaissance de leur statut de prisonniers politiques
- 3 - l'amélioration de leur condition d'enfermement
- 4 - l'arrêt de tous les procès politiques

Le mercredi, les représentants légaux des prisonniers politiques de Robben Island ont été reçus par le ministre de la justice et de l'ordre pour discuter de la grève. Les discussions ont eu lieu dans une atmosphère cordiale et se sont révélées utiles.

Ces représentants légaux ont de nouveau rencontré les prisonniers de Robben Island aujourd'hui, ce qui leur a permis d'avoir de très amples discussions et de recevoir des instructions de la part de ces derniers.

Les prisonniers politiques sont satisfaits du fait que le ministre ait déclaré que leurs exigences étaient à l'étude. En conséquence, ils décident de suspendre leur grève de la faim après 11 jours.

# **NELSON MANDELA LIBRE!**

## **COMITE FRANCAIS**

**c/o A.N.C.** 28, rue des Petites Ecuries 75010 Paris  
tél. 42.46.65.22 - Télécp - Fax 45.23.27.96 - Téléx 290 592

Paris, 3/6th/1990

Dear friends,

On behalf of the 67 organisations of the COMITE NELSON MANDELA LIBRE, we would be very much honored by a visit of NELSON MANDELA in France.

The french progressive people were overjoyed by the news of his release, many municipalities and diverse bodies have granted him honors.

We would appreciate if you could let us know if you think such an invitation suitable and in case of a positive answer we would like to be your interlocutor in order to make of such a visit an unforgettable event for the anti-apartheid forces, and the people of France.

Yours sincerely

NATIONAL RECEPTION COMMITTEE  
6th Floor  
National Acceptance House  
P O BOX 1019

JOHANNESBURG 2000  
SOUTH AFRICA

En réponse à l'appel de "The Nelson Mandela International Reception Committee"

# NELSON MANDELA LIBRE!

## COMITE FRANÇAIS

c/o A.N.C. 28, rue des Petites Ecuries 75010 Paris  
tél. 42.46.65.22 - Télécp - Fax 45.23.27.96 - Téléx 290 592

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 FEVRIER 1990

#### Présents :

ANC	AAA	UEC	UNEF	MJCF	PCTP
FETAF	MINK	FIDL	CCAE	UTAF	CAA
MAA	RNCA	UNEF-ID		FDH	MJS
CGT	MRAP	SJAA	SOS RACISME		MNH
INVARIANCE NOIRE		CDDHL	MRAP	CofENCA	CIFAN

#### Excusés :

FSGT	SNES	MOUVEMENTS RENOVATEURS COMMUNISTES
------	------	------------------------------------

#### Ordre du jour :

- I - Organisation de la Mandifestation et du concert
- II - Compte rendu de la Réunion de Londres
- III - Délégation à Matignon
- IV - Divers

#### I - Organisation de la manifestation et du Concert :

Lors de la réunion du 12 février, les organisations présentes s'étaient mises d'accord pour organiser le jeudi 15 février une manifestation de la Place des Droits de l'Homme aux invalides où un concert serait donné. Au cours de la manifestation, une délégation devait se rendre à Matignon.

Il est apparu cependant nécessaire de proposer le report de cette manifestation du fait de plusieurs contretemps. En effet, certaines organisations n'avaient pas pu être prévenues. D'autre part, la presse n'avait annoncé l'évènement. Aussi, il a été proposé d'annuler et de reporter la manifestation au mardi 20 février.

Ce report posait cependant des problèmes aux organisations qui avaient déjà commencé à mobiliser pour l'occasion.

Après discussion, le consensus suivant a été trouvé :

un rassemblement à la place du trocadero est maintenu pour le jeudi 15 février, afin d'éviter à tous ceux qui ne pourront pas être informé à temps du report de se déplacer pour rien.

Le représentant de l'ANC sera invité à prendre la parole.

Le Comité va profiter de ce rassemblement pour appeler à la manifestation du 20 février.

Le MAA et la RNCA prendront la parole au nom du comité pour faire cet appel et citer les organisations adhérentes au comité.

. La manifestation initialement prévue est reportée au mardi 20 février .

Elle partira à 18 heures de la Place du Trocadéro (parvis des Droits de l'homme), avec le trajet suivant :

Avenue du Président Wilson, Pont de l'Alma, Quai d'Orsay, Boulevard de la Tour Maubourg, Place des Invalides.

Une délégation composée de représentants de l'ensemble des organisations adhérentes ira remettre à l'Hotel Matignon, la déclaration adressée aux Personnalités et viendra rendre compte de cette démarche

La manifestation se terminera par une prestation musicale

#### ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

. Un communiqué de presse va être envoyé aux médias dans lequel sera indiqué les date et parcours du défilé ainsi que les objectifs, à savoir : fêter la libération de Nelson Mandela, continuer la lutte et exiger les sanctions .

. Il y aura une banderolle de tête du comité qui indiquera : " MANDELA LIBRE, LA LUTTE CONTINUE"

. Toutes les organisations pourront porter leurs banderolles si elles le désirent. Il est cependant recommandé de ne ce qui concerne les mots d'ordre de se tenir à ce qui est indiqué dans la déclaration.

#### ORDRE DU DEFILE

- Banderole de tête
- ANC et les représentants des organisations membres du comité
- Organisations anti-apartheid
- Organisations africaines d'amitié et de solidarité
- Organisations anti-racistes
- Organisations de jeunesse
- Mouvement syndical
- Partis politiques

. 3 cellules techniques sont mises sur pied pour l'organisation du travail :

- Presse et information - MAA, RNCA, CAA
- CONCERT : SOS-RACISME, MJC, SJAMBOK JAZZ ANTI APARTHEID
- SERVICE D'ORDRE : PC, CGT, SOS-RACISME, UNEF-ID, MJC

La prochaine réunion du comité aura lieu le lundi 19 février à 18 H  
Au SNI, 2<sup>e</sup> rue des Tanneries 75013 PARIS Métro Giacière

ORDRE DU JOUR : Discussion des problèmes "techniques" concernant la manifestation

# NELSON MANDELA LIBRE!

## COMITE FRANÇAIS

c/o A.N.C. 28, rue des Petites Ecuries 75010 Paris  
tél. 42.46.65.22 - Télécp - Fax 45.23.27.96 - Téléx 290 592

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 FEVRIER 1990

#### Présents :

ANC	AAA	UEC	UNEF	MJCF	PCTP
FETAF	MINK	FIDL	CCAE	UTAF	CAA
MAA	RNCA	UNEF-ID		FDHES	MJS
CGT	MRAP	SJAA	SOS RACISME		MNH
INVARIANCE NOIRE		CDDHL	MRAP		

Excusés : FSGT SNES MOUVEMENTS RENOVATEURS COMMUNISTES

#### Ordre du jour :

- I - Organisation de la Mandifestation et du concert
- II - Compte rendu de la Réunion de Londres
- III - Délégation à Matignon
- IV - Divers

#### I - Organisation de la manifestation et du Concert :

Lors de la réunion du 12 février, les organisations présentes s'étaient mises d'accord pour organiser le jeudi 15 février une manifestation de la Place des Droits de l'Homme aux invalides où un concert serait donné. Au cours de la manifestation, une délégation devait se rendre à Matignon.

Il est apparu cependant nécessaire de proposer le report de cette manifestation du fait de plusieurs contretemps. En effet, certaines organisations n'avaient pas pu être prévenues. D'autre part, la presse n'avait annoncé l'évènement. Aussi, il a été proposé d'annuler et de reporter la manifestation au mardi 20 février.

Ce report posait cependant des problèmes aux organisations qui avaient déjà commencé à mobiliser pour l'occasion.

Après discussion, le consensus suivant a été trouvé :

un rassemblement à la place du trocadéro est maintenu pour le jeudi 15 février, afin d'éviter à tous ceux qui ne pourront pas être informé à temps du report de se déplacer pour rien.

Le représentant de l'ANC sera invité à prendre la parole.

Le Comité va profiter de ce rassemblement pour appeler à la manifestation du 20 février.

Le MAA et la RNCA prendront la parole au nom du comité pour faire cet appel et citer les organisations adhérentes au comité.

. La manifestation initialement prévue est reportée au mardi 20 février .

Elle partira à 18 heures de la Place du Trocadéro (parvis des Droits de l'homme), avec le trajet suivant :

Avenue du Président Wilson, Pont de l'Alma, Quai d'Orsay, Boulevard de la Tour Maubourg, Place des invalides.

Une délégation composée de représentants de l'ensemble des organisations adhérentes ira remettre à l'Hotel Matignon, la déclaration adressée aux Personnalités et viendra rendre compte de cette démarche

La manifestation se terminera par une prestation musicale

#### ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

. Un communiqué de presse va être envoyé aux médias dans lequel sera indiqué les date et parcours du défilé ainsi que les objectifs, à savoir : fêter la libération de Nelson Mandela, continuer la lutte et exiger les sanctions .

. Il y aura une banderolle de tête du comité qui indiquera : " MANDELA LIBRE, LA LUTTE CONTINUE"

Toutes les organisations pourrons porter leurs banderolles si elle le désirent. Il est cependant recommandé deen ce qui concerne les mots d'ordre de se tenir à ce qui est indiqué dans la déclararation.

#### ORDRE DU DEFILE

- Banderole de tête
- ANC et les représentants des organisations membres du comité
- Organisations anti-apartheid
- Organisations africaines d'amitié et de solidarité
- Organisations anti-racistes
- Organisations de jeunesse
- Mouvement syndical
- Partis politiques

. 3 cellules techniques sont mises sur pied pour l'organisation du travail :

- Presse et information - MAA, RNCA, CAA
- CONCERT : SOS-RACISME, MJC, SJAMBOK JAZZ ANTI APARTHEID
- SERVICE D'ORDRE : PC, CGT, SOS-RACISME, UNEF-ID, MJC

La prochaine réunion du comité aura lieu le lundi 19 février à 18 H  
Au SNI, 27 rue des Tanneries 75013 PARIS Métro Glacière

ORDRE DU JOUR : Discussion des problèmes "techniques" concernant la manifestation